




Fiche descriptive et proposition(s) d'aménagement(s)

No	Version	Coûts	Priorité
A16	Etabli le: 23 mai 2000 Modifié le: 01.01.2008	par: JFP & RPD par: dam	

Rue d'Orbe

Description(s)

Dans le cadre de la construction du complexe Coop, la rue d'Orbe a été réaménagée et une piste cyclable a été créée. Cette piste cyclable ne donne toutefois pas satisfaction. De nombreux usagers se plaignent d'ailleurs régulièrement. Les problèmes principaux peuvent être résumés en trois points :

- La piste est trop étroite et mal configurée : elle fait trop de virages brusques et, de par sa situation, elle est souvent obstruée par des voitures ou par les camions de livraisons.
- La piste est dangereuse en deux endroits :
 - La sortie du parking de la Coop où les voitures doivent s'avancer sur la piste sans avoir aucune visibilité.
 - A la hauteur du passage de la Migros, la piste passe entre les places de stationnement des livreurs et le bâtiment de la Coop. Lorsqu'un camion est parké, le cycliste ne peut voir le livreur qui s'engage directement sur la piste pour aller dans le bâtiment.
- A son extrémité Nord, soit du côté Bel-Air, la piste débouche sur rien du tout ! Le cycliste se trouve livré à lui-même, à la fois sur un trottoir assez étroit ou alors directement sur une chaussée ou rien ne prépare son insertion dans le trafic.

Proposition(s)

Au vu des problèmes cités ci-dessus, aucune solution véritablement satisfaisante ne peut être trouvée sans effectuer un réaménagement de la rue d'Orbe, du moins dans sa moitié nord. En effet, si l'on cumule les problèmes de la sortie du parking, de la configuration et du tracé et du lien avec la place Bel-Air, on conclut rapidement que c'est l'ensemble de cette partie de la rue qui doit être repensé. Il s'agit donc de réaliser rapidement une étude pour l'aménagement de la rue d'Orbe.

Coûts / contraintes

Fonction des résultats de l'étude.

Ville d'Yverdon-les-Bains

Commission "2 roues"



Fiche descriptive et proposition(s) d'aménagement(s)

Priorité / urgence

De par la forte fréquentation de la rue d'Orbe et les risques encourus par les usagers, cette proposition doit être traitée en première priorité, avant qu'un accident malheureux ne se produise.

01.01.08 : A intégrer dans le projet Agglo'y et de réaménagement de la place Bel-Air